

Commission permanente du 15 décembre 2017

La Région Grand Est au service des habitants

Présente aux côtés des habitants pour répondre à leurs besoins et leur offrir une réelle qualité de services, la Région Grand Est accompagne et soutient des projets porteurs de développement économique, d'emplois et d'attractivité.

Formation et insertion des demandeurs d'emploi, construction de grands équipements, financement des parcs et conservatoires naturels ou des structures touristiques, développement économique local, soutien aux petits commerces et aux services de proximité, aide à la mobilité des jeunes, rénovation urbaine du petit patrimoine rural, entretien des lycées, aux associations et structures culturelles, compétitions sportives, aide à la maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, etc., la Région intervient à chaque instant.

Chaque mois, lors des Commissions permanentes, la Région vote ainsi des aides qui contribuent à l'amélioration du quotidien de tous. Voici quelques exemples de mesures de proximité, adoptées en Commission permanente ce vendredi 15 décembre 2017 :

En Meurthe-et-Moselle (54)

- **Relations internationales et transfrontalières** : la Région Grand Est attribue une subvention de **2 500 €** à la **Métropole du Grand Nancy** pour sa manifestation « 30 ans du programme Erasmus + » et **3 500 €** à l'**Université de Lorraine**, située à **Nancy**, pour l'organisation d'une action de formation « savoir rédiger l'impact scientifique dans les dossiers de candidatures Horizon 2020 », au titre du dispositif d'Amorçage et d'Accompagnement aux actions et projets européens.
- **Transports** : la Région attribue une aide de **139 720 €** à la **Communauté de Communes Meurthe-Mortagne-Moselle** pour l'aménagement d'un Pôle d'Échanges Multimodal à la gare de **Bayon-Virecourt**. **30 000 €** d'aides sont attribuées à la **Commune d'Audun-le-Roman** pour les travaux d'aménagement et de mise en accessibilité des points d'arrêt routiers.
- **Lycées et apprentissage** : la Région accorde une subvention d'un montant total de **15 000 €**, au titre du fonds social lycéen, à 11 établissements. Cette subvention permettra aux lycéens et leur famille d'assumer les dépenses de restauration scolaire, d'hébergement ou les frais inhérents au programme « lycées 4.0 ». La Région accorde une autorisation de programme complémentaire de **95 000 €** au lycée Jean Morette à **Landres**, afin de réhabiliter le bâtiment des logements de fonction. Une subvention de **31 551 €** a été allouée à l'**Université de Lorraine** pour la mise en œuvre du Diplôme universitaire « responsable de formation expert en gestion des parcours et des compétences ». Cette formation se déroulera du 15 janvier au 28 juin 2018 et concernera 8 demandeurs d'emploi.
- **Jeunesse** : la Région alloue une aide de **2 000 €** à un projet professionnalisant au titre du dispositif « Expériences de Jeunesse ». **15 500 €** sont versés à quatre projets associatifs dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien à l'engagement des jeunes ».

- **Agriculture** : une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **14 885 €** est attribuée à 15 dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **650 000 €** sont attribués à Est Ali Bio pour la création d'un site de collecte, de triage, de séchage et de conditionnement de graines bio sur le site de **Vézelize** et **41 602 €** à Little Cookery Compagny pour la création d'un atelier de production de repas bio pour bébés sur la commune de **Lesmenil**. **7 000 €** d'aides régionales sont attribuées à la Fédération des chevaux de trait du Grand Est basée à **Rosières-aux-Salines** pour son programme annuel de promotion des chevaux de trait de race ardennaise et **3 000 €** à l'Association de Production Animale de L'Est pour sa participation au challenge inter-lycées, au salon Agrimax et à l'organisation du concours des animaux de boucherie de Laneuville-devant-Bayon.
- **Aménagement des territoires** : **32 500 €** sont accordés à la **Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson** et **4 747 €** à la **Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson** dans le cadre du soutien aux opérations collectives de rénovation de l'habitat. Au titre des démarches LEADER et de la mesure 16-7A des programmes de développement rural, la Région accompagne à hauteur de **5 000 €** la SARL Volacamp à **Courbesseaux** pour le développement de la production et la commercialisation d'œufs en circuit court, et à hauteur de **5 000 €** l'EARL du Moulnot à **Crévic** pour le développement de la vente directe de produits issus d'exploitations agricoles locales. Dans le cadre du programme de soutien aux investissements au titre du renouvellement urbain, **300 000 €** sont accordés à la **Communauté d'Agglomération de Longwy** pour la construction d'un pôle aquatique. La Région accorde le 1^{er} prix régional des solidarités rurales de **15 000 €** à l'Association Théâtre de Cristal à Vannes-le-Châtel. Dans le cadre du programme de soutien aux investissements des espaces urbains structurants, la Région Grand Est attribue **500 000 €** à la **Communauté d'Agglomération de Longwy** pour la construction d'un pôle aquatique.
- **Environnement** : **193 236 €** sont versés à quatre projets au titre du dispositif Rénovation basse consommation « efficacité énergétique et qualité environnementale des bâtiments ».
- **Culture** : une aide de **178 300 €** est accordée au Théâtre de la Méridienne, à **Lunéville**, pour sa programmation 2018. **20 000 €** sont attribués au Musée de l'Histoire du Fer, à **Jarville-la-Malgrange**, pour une exposition sur les origines lorraines de la Tour Eiffel (du 15 février 2018 au 15 janvier 2019).
- **Sport** : la Région attribue une aide de **6 980 €** à l'Union sportive de **Vandoeuvre** Handisport pour l'achat de deux fauteuils de basket et un fauteuil de football électrique pour la pratique handisport.

Dans la Meuse (55)

- **Formation professionnelle** : la Région accorde une subvention de **262 000 €** pour la gestion du Centre de Compétences Aéro-composite. Ce centre situé au sein du lycée Henry Vogt de **Commercy** est un plateau technique qui accueille des stagiaires (saliés, demandeurs d'emploi, en apprentissage ou en formation initiale) afin de les former aux métiers industriels du futur.
- **Jeunesse** : la Région alloue une aide de **500 €** à un projet citoyen au titre du dispositif « Expériences de Jeunesse » dans le cadre d'une mission humanitaire au Togo.

- **Agriculture** : une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **8 905 €** est attribuée à neuf dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. **38 871 €** d'aides sont attribuées à la Chambre d'agriculture au titre du dispositif régional « soutenir le progrès en agriculture ». Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **277 500 €** sont attribués à Lacto-Serum basé à **Verdun**.
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du soutien aux investissements locaux à l'échelle intercommunale, **75 000 €** sont accordés à la commune de **Haironville** pour la rénovation de la salle communale « Michel Hosdain ». **86 450 €** sont accordés à la **Communauté de communes Val de Meuse – Voie Sacrée** dans le cadre du soutien aux opérations collectives de rénovation de l'habitat. Au titre du dispositif en faveur du traitement et de la requalification des friches, une subvention de **119 206 €** est attribuée à la **Communauté de Communes du Sammiellois** pour la réhabilitation de l'ancien site industriel Pierson à Chauvencourt.
- **Environnement** : **24 880 €** sont versés à l'**EPAMA EPTB Meuse** (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) pour deux projets d'aménagement des seuils sur la Meuse médiane au titre du soutien à la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques. **25 780 €** sont attribués à l'aménagement pour la protection contre les inondations de la Chiers et de ses affluents.
- **Tourisme** : la Région attribue une aide de **52 000 €** pour la création d'un gîte de groupes à **Ville-devant-Chaumont**.

En Moselle (57)

- **Transports** : la Région Grand Est signe la convention de financement de l'opération « Moselle modernisée » dans le cadre du Contrat Plan État-Région (CPER) 2015-2020 et participe à hauteur de **1 080 000 €** à cette opération. **11 878 €** d'aides connexes sont attribuées en faveur des élèves scolarisés en Moselle.
- **Formation professionnelle** : la Région accorde une subvention de **60 000 €** à l'Association Promotion Emploi Formation de **Montigny-lès-Metz** dans le cadre du dispositif d'accompagnement adapté aux contrats d'apprentissage.
- **Lycées et apprentissage** : la Région attribue **250 000 €** pour la rénovation des locaux de la Cité scolaire Hélène Boucher à **Thionville** pour satisfaire les besoins essentiels des agents techniques territoriaux de l'établissement. **6 000 €** sont accordés pour les travaux de reprise du plafond du gymnase du lycée Louis de Cormontaigne à **Metz**. Une subvention de **19 540 €** est allouée au lycée agricole de **Château Salins**, en vue de l'ouverture active de son écurie.
- **Jeunesse** : **1 000 €** d'aides sont attribuées à l'opération « journées Franco-Allemandes 2018 » portée par l'Association du Management Franco-Allemand de **Metz** dans le cadre de l'appel à projet « Intégration professionnelle des étudiants ».
- **Agriculture** : une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **8 750 €** est attribuée à 12 dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **493 977 €** sont attribués à la SAS Eurial Ultra Frais basée à **Château-Salins**. Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **600 000 €** sont attribués à Heng Sieng à **Dieuze** pour l'accroissement des capacités de production et la création de la gamme bio d'haricots mungo.

15 décembre 2017

- **Aménagement des territoires** : la Région soutient à hauteur de **8 000 €** le programme de réduction des risques cardiovasculaires porté par la Caisse Régionale de la Sécurité Sociale dans les Mines de l'Est (CARMI Est) basée à **Metz**. Dans le cadre du programme de soutien aux investissements au titre du renouvellement urbain, la Région accorde à la **Ville de Forbach 200 100 €** pour l'aménagement de l'école désaffectée de Bellevue en centre social et crèche. Elle accorde également **800 000 €** pour la réhabilitation et l'extension du centre d'animation culturelle (dont 500 000 € dans le cadre du soutien aux espaces urbains structurants).
- **Environnement** : la Région Grand Est assure le portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du Bassin Houiller pour un montant de 144 000 € dont **24 000 €** pour les frais de communication du SAGE votés lors de la Commission permanente du 15 décembre 2017.
- **Culture** : **70 000 €** sont attribués à la société de production Nomades TV, pour la réalisation du documentaire en 4 séries intitulée « le bestiaire des sorcières ». Mêlant animation (dessins de John Howe, directeur artistique du Seigneur des anneaux et du Hobbit) et images animalières de grande qualité, cette série coproduite avec Mélusine Productions (Luxembourg) propose de changer notre regard sur ces espèces décriées et injustement diffamées.
- **Sport** : la Région attribue une aide de **10 000 €** pour l'organisation du match France-Angola de Handball féminin qui a eu lieu le 29 novembre dernier, et **1 300 €** pour le Championnat de France UNSS Lycées Excellence Handball, qui se tiendra du 10 au 12 janvier 2018 à **Sarrebourg**.

Dans les Vosges (88)

- **Lycées et apprentissage** : la Région attribue une subvention d'un montant total de **14 500 €**, au titre du fonds social lycéen, à sept établissements. Cette subvention permet aux lycéens et aux familles d'assumer les dépenses de restauration scolaire, d'hébergement ou les frais inhérents au programme « lycées 4.0 ». Une subvention de **2 872 €** est allouée au lycée Isabelle Viviani d'**Épinal**, support d'EMOP (Équipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels) afin d'acquérir de nouveaux équipements pour améliorer les conditions de travail des agents.
- **Jeunesse** : **7 500 €** d'aides sont attribuées à l'opération « programme d'intégration professionnelle des étudiants » portée par l'Association de Gestion des Services Universitaires d'**Épinal** dans le cadre de l'appel à projet « Intégration professionnelle des étudiants ».
- **Agriculture** : dans le cadre de l'aide au conseil à l'installation, **3 880 €** sont attribués à la Chambre d'agriculture des Vosges pour quatre porteurs de projets et **5 165 €** à CER France Vosges pour quatre porteurs de projets. **9 000 €** sont accordés à un agriculteur pour son installation à La Neuveville-devant-Lépanges, en zone de montagne (création d'une exploitation caprine avec transformation fromagère). Une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **32 900 €** est attribuée à 25 dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **90 325 €** sont attribués à la SAS Au Fumé Vosgien basée à **Thaon-les-Vosges**. Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **23 005 €** sont attribués à la fromagerie de la ferme Hetz à **Moyemont** pour développer l'activité traiteur.
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du soutien aux investissements locaux à l'échelle intercommunale, **25 901 €** sont accordés à la commune de **Domèvre-sur-Avière** pour l'aménagement paysager et urbain qualitatif de la rue des Frères Mourot, et **66 360 €** au Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS) Les Coquelicots Padoux pour la création d'un accueil périscolaire. Au titre des démarches LEADER et de la mesure 16-7A des programmes de développement rural, la Région accompagne à hauteur de **5 000 €** un bénéficiaire à **Cornimont**

pour la commercialisation de produits de laine mohair issue de production locale, et à hauteur de **5 000 €** un bénéficiaire à **Vagney** pour la diffusion et la commercialisation de produits locaux. Au titre du dispositif en faveur du traitement et de la requalification des friches, une subvention de **86 538 €** est attribuée à la **Communauté de Communes des Hautes Vosges** pour l'aménagement de l'ancien site industriel Anne de Solène de Julienrupt à Le Syndicat.

- **Environnement** : **2 800 €** sont versés à un projet pour la réalisation de diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics de la commune de **Plainflaing**, au titre du dispositif Rénovation basse consommation « efficacité énergétique et qualité environnementale des bâtiments ».
- **Culture** : la Région accorde **10 000 €** au Quai des Mots, pour la création d'une librairie à **Épinal**, et **3 500 €** à Cosmographes Éditions, pour la création d'une maison d'édition jeunesse, également à **Épinal**.
- **Sport** : une aide de **2 000 €** est attribuée au Comité des Vosges d'athlétisme pour le Meeting National d'Athlétisme du 27 janvier 2018 à **Vittel**, et **1 000 €** au Comité départemental Vosgien de ski pour la Trace Vosgienne de Ski de Fond qui se déroulera le 14 janvier 2018 à **La Bresse**.
- **Tourisme** : une aide globale de près de **470 000 €** est votée pour soutenir les stations de ski du **massif des Vosges**. **27 680 €** sont attribués pour la création d'hébergements insolites à **Bruyères**, et **37 500 €** pour l'aménagement d'une aire de jeu en pleine forêt, « le parc du Bois des Lutins », à **La Bresse**, porté par Bol d'Air Aventures.

Dans l'ensemble de la Lorraine

- **Formation professionnelle** : la Région accorde une subvention de **230 470 €** pour la mise en œuvre de quatre actions de formation (116 stagiaires). Les formations concernées sont : développeurs web mobile, ouvrier polyvalent de la rénovation énergétique, SAS rénovation énergétique, technicien de maintenance du matériel médical et lié au handicap, et l'insertion vers l'emploi. La Région attribue **39 879 €** au titre de la réparation des équipements de restauration dans sept établissements scolaires.
- **Lycées et apprentissage** : la Région attribue une subvention **d'un montant total de 41 000 €**, au titre du fonds social lycéen, à 21 établissements. Cette subvention permet aux lycéens et aux familles d'assumer les dépenses de restauration scolaire, d'hébergement ou les frais inhérents au programme « lycées 4.0 ». Une subvention d'un montant total de **249 034 €** est allouée en dotation de fonctionnement pour 18 lycées lorrains.
- **Agriculture** : **172 118 €** sont attribués à neuf bénéficiaires au titre du soutien à la modernisation des entreprises de travaux forestiers et **21 821 €** à deux communes au titre du soutien à l'amélioration de la desserte forestière.
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du programme « cohésion sociale », **95 900 €** sont attribués à 29 dossiers.

- **Environnement** : **462 455 €** sont attribuées à 16 projets au titre des soutiens à la méthanisation, au photovoltaïque, au solaire thermique, à la géothermie de surface et au bois énergie, dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables. **135 822 €** d'aides sont versées à deux projets au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Trame Verte et Bleue Grand Est » pour la biodiversité. **17 850 €** d'aides sont attribuées à des porteurs de projets champardennais au titre du soutien au programme régional de sorties nature, portant sur la thématique de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue à destination du public familial et adulte.
- **Sport** : **50 000 €** sont attribués à la Ligue Grand Est de tennis pour la création d'un centre de formation au centre de ligue Lorraine Nord.

Dans les Ardennes (08)

- **Transports** : la Régie des Transports des Ardennes, établissement public relevant du Conseil Départemental des Ardennes, et exploitant principal des transports scolaires et interurbains, est transférée à la Région Grand Est pour un montant de **3 018 973 €**. **315 438 €** d'aides sont versées à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes en vue de la réalisation et de la construction de deux auvents et bâtiments de stockage sur la plateforme portuaire de **Givet**.
- **Jeunesse** : **400 €** d'aides sont attribuées à un étudiant originaire des **Ardennes** dans le cadre du dispositif d'aide à la « mobilité internationale stages en entreprise ». **3 000 €** sont versés à un projet associatif porté par l'Association Foot ensemble, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien à l'engagement des jeunes ».
- **Agriculture** : dans le cadre de l'aide au conseil à l'installation, **1 500 €** sont attribués à la Chambre d'agriculture des Ardennes pour un porteur de projets. Une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **2 200 €** est attribuée à quatre dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. **22 467 €** d'aides sont attribuées à la Chambre d'agriculture au titre du dispositif régional « soutenir le progrès en agriculture ». **1 000 €** sont attribués à Ardennes Génétique Elevage pour l'organisation du concours de la race charolaise de **Rethel** les 3 et 4 novembre dernier.
- **Aménagement des territoires** : **15 766 €** sont accordés à la **Communauté de communes du Pays Rethélois** dans le cadre du dispositif d'ingénierie des territoires. Dans le cadre du soutien aux investissements locaux à l'échelle intercommunale, **5 326 €** sont accordés à la commune d'**Etalle** pour la réhabilitation et l'embellissement de la place du village. Au titre des démarches LEADER et de la mesure 16-7A des programmes de développement rural, la Région accompagne à hauteur de **12 500 €** le projet innovant « Goûter à la ferme » de l'EARL Cousina à **Nanteuil-sur-Aisne**.
- **Environnement** : **1 160 €** sont versés à la Fédération des **Ardennes** pour la pêche et la protection du milieu aquatique pour le projet d'aménagement de frayères à brochets en rive gauche de Meuse Domaniale sur les communes de **Prix-les-Mézières** et **Warcq**, au titre du soutien à la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques. **26 770 €** d'aides sont attribuées à deux projets, l'un au titre du dispositif « soutien à la méthanisation », l'autre au titre du « soutien à la géothermie de surface » dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables.

Dans l'Aube (10)

- **Agriculture** : dans le cadre de l'aide au conseil à l'installation, **2 152,5 €** sont attribués à CER France Nord Est pour deux porteurs de projets. Une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **1 740 €** est attribuée à trois dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. **34 167 €** d'aides sont attribuées à la Chambre d'agriculture au titre du dispositif régional « soutenir le progrès en agriculture ».
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du soutien aux investissements locaux à l'échelle intercommunale, **38 480 €** sont accordés à la commune de **Chartres** pour les travaux d'extension de la salle polyvalente, **65 626 €** à la commune de **Gélannes** pour la construction d'un bâtiment à vocation culturelle et d'une cantine, **100 000 €** à la commune de **Lusigny-sur-Barse** pour la construction d'une structure d'accueil périscolaire et **9 924 €** à la commune de **Rheges** pour l'extension de la salle polyvalente. **8 357 €** sont accordés à la **Communauté de communes du Pays d'Othe Aixois** dans le cadre du soutien aux opérations collectives de rénovation de l'habitat.
- **Culture** : la Région a voté une aide de **5 000 €** en faveur de l'association E-Graine, pour un projet culturel de territoires intitulé « À quoi rêve le pays d'Othe ? ». Ce projet intergénérationnel en 3 étapes aboutira à un week-end artistique à **Chennevy**, en septembre 2018.
- **Sport** : la Région a attribué **10 000 €** d'aides au club de cyclisme amateur « Union Vélocipédique de l'Aube ».
- **Tourisme** : pour la création d'un site touristique « La Réserve », sur le **Lac de la forêt d'Orient**, la Région a voté une aide de **400 000 €**. Ce projet comprendra un restaurant, un plan d'eau, deux hôtels dont un sur pilotis et une quinzaine de logements insolites.

Dans la Marne (51)

- **Transports** : **105 493 €** sont financés par la Région afin de prendre en charge l'abonnement aux transports urbains des élèves scolarisés dans l'agglomération de **Reims**, obligés d'avoir un transport complémentaire pour se rendre à leur établissement.
- **Formation professionnelle** : la Région a attribué une subvention de **12 000 €** au Groupement d'Intérêt Public Formation Continue de **Reims** pour la mise en œuvre d'actions d'enseignement de la santé et de la sécurité au travail.
- **Jeunesse** : **400 €** d'aides sont attribuées à deux étudiants marnais afin de réaliser un stage, au titre du dispositif « stage en France ». L'opération « week-end au campus de Reims » portée par l'association parisienne Animafac bénéficie d'une subvention régionale de **4 000 €** dans le cadre de l'Appel à projet « soutien à l'animation de la vie étudiante ».
- **Agriculture** : dans le cadre de l'aide au conseil à l'installation, **560 €** sont attribués à la Chambre d'agriculture de la Marne pour un porteur de projets. Une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **1 575 €** est attribuée à quatre dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. **52 162 €** d'aides sont attribuées à la Chambre

régionale d'agriculture Grand Est et **16 364 €** à l'ADASEA 51 au titre du dispositif régional « soutenir le progrès en agriculture ». Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **115 756 €** sont attribués à la Brasserie artisanale de **Reims** pour l'accroissement des capacités de production de bières, et **92 427 €** à la société Luzeal basée à **Recy** pour l'accroissement des capacités de production de « rumiluz » correspondant à un conditionnement de balles de luzerne déshydratée en brins longs. **1 000 €** sont attribués à l'association des éleveurs charolais de la Marne et de l'Ile-de-France pour l'organisation d'un espace d'élevage et d'une vente de reproducteurs à l'occasion de la foire de **Montmirail**.

- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du soutien aux investissements locaux à l'échelle intercommunale, **100 000 €** sont accordés à la commune de **Warmeriville** pour la construction d'une salle polyvalente à proximité d'un parc paysager. **35 000 €** sont accordés à la **Communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx** dans le cadre du soutien aux opérations collectives de rénovation de l'habitat. Dans le cadre du programme de soutien aux investissements des espaces urbains structurants, la Région Grand Est attribue **4 millions d'euros** à la **Communauté Urbaine du Grand Reims** pour la création d'un complexe aqualudique, ainsi que **500 000 €** à la **Ville de Reims** pour l'aménagement des Hautes Promenades (1^{ère} phase) et square Colbert. La Région a approuvé la **signature du Contrat Local de Santé de Vitry-le-François**.
- **Environnement** : **37 923 €** d'aides sont attribuées à un projet porté par la commune de **Courtisols** au titre du dispositif « soutien à la géothermie de surface » dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables.
- **Culture** : une aide régionale de **61 000 €** est attribuée à la Comédie de **Reims**, pour la participation et la coordination du festival Reims Scène d'Europe, du 8 au 18 février 2018.
- **Sport** : La Région attribue une aide de **4 000 €** à la Ligue Grand Est de Foot pour le match amical de Foot féminin France-Ghana du 23 octobre dernier à **Reims**, et **7 000 €** au Club amateur Reims Roller Champagne Club.

En Haute-Marne (52)

- **Jeunesse** : la Région alloue une aide de **2 000 €** à un projet professionnalisant au titre du dispositif « Expériences de Jeunesse ». **2 700 €** sont versés à un projet associatif porté par les Francas 52 dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien à l'engagement des jeunes ».
- **Agriculture** : dans le cadre de l'aide au conseil à l'installation, **980 €** sont attribués à la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne pour un porteur de projets. Une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **9 595 €** est attribuée à 11 dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. **15 631 €** d'aides sont attribuées à la Chambre d'agriculture au titre du dispositif régional « soutenir le progrès en agriculture ».
- **Aménagement des territoires** : au titre du dispositif en faveur du traitement et de la requalification des friches, une subvention de **214 031 €** est attribuée à la **Communauté de Val-de-Meuse** pour la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne usine FARM Frites à **Montigny-Le-Roi**. **1,3 million d'euros** sont accordés à la **Communauté d'Agglomération de Chaumont, du bassin Nogentais et du bassin de Bologne Vignory Froncles** pour la construction d'un bâtiment regroupant un centre aquatique, une salle de sport et de spectacles, dans le cadre du programme de soutien aux investissements au titre du

renouvellement urbain et du soutien aux investissements des espaces urbains structurants. La Région accorde le 2^{ème} prix régional des solidarités rurales de **10 000 €** à l'Association Foyer Familial et Rural à **Villegusien-le-Lac**.

- **Environnement : 8 050 €** d'aides sont attribuées à deux projets au titre du dispositif « soutien à la méthanisation » dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables. **169 977 €** sont versés à deux projets au titre du soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics associatifs dans le cadre du dispositif Rénovation basse consommation.

Dans l'ensemble de la Champagne-Ardenne :

- **Formation professionnelle :** la Région alloue une enveloppe complémentaire de **2,95 millions d'euros** pour la réalisation de travaux de maintenance dans les lycées et **70 000 €** dans les CFA hébergés en dehors des lycées.
- **Agriculture :** **70 500 €** sont attribués à deux bénéficiaires au titre du soutien à la modernisation des entreprises de travaux forestiers et **217 391 €** à 15 bénéficiaires au titre du soutien à l'amélioration de la desserte forestière.
- **Aménagement des territoires :** dans le cadre du programme « cohésion sociale », **59 947 €** sont attribués à 17 dossiers.
- **Environnement :** **259 998 €** d'aides sont versées à trois projets au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Trame Verte et Bleue Grand Est » pour la biodiversité. **332 000 €** sont affectés aux Parcs Naturels Régionaux des Ardennes et de la Forêt d'Orient (10) au titre du soutien au programme d'actions 2017. **12 150 €** d'aides sont attribuées à des porteurs de projets champardennais au titre du soutien au programme régional de sorties nature, portant sur la thématique de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue à destination du public familial et adulte.
- **Culture :** **30 000 €** ont été attribués pour le fonctionnement de L'Artothèque #4 jusqu'au 31 mai 2018. L'Artothèque propose sous forme de prêt, une centaine d'œuvres d'artistes régionaux (dessins, peintures, sculptures, etc.) à des structures champardennaises désireuses de monter une exposition.

Dans le Bas-Rhin (67)

- **Relations internationales et transfrontalières :** la Région Grand Est attribue une subvention de **3 000 €** à l'Association des Régions d'Europe (ARE), installée à **Strasbourg**, pour l'organisation à Nancy des sessions plénières d'automne et **3 000 €** à l'Association Jeunes Européens de **Strasbourg** pour leur action de promotion de l'Europe dans le cadre des 29^{èmes} entretiens de Strasbourg, ainsi que **2 000 €** versés au Collège d'Europe de Bruges pour l'organisation de sa visite d'études des institutions européennes à **Strasbourg**, au titre du dispositif d'Amorçage et d'Accompagnement aux actions et projets européens.
- **Transports :** la Région Grand Est signe un avenant au financement des aménagements du parking en ouvrage de Molsheim et de ses abords et affecte un premier versement de **1,25 million d'euros** à cette opération. La Région finance à hauteur de **80 000 €** le pôle Voies

Navigables de France à **Gambshheim**, qui consiste en la création d'un pôle permettant la découverte du site des écluses par le grand public dans un cadre de sécurité amélioré.

- **Formation professionnelle** : la Région a attribué une subvention de **24 000 €** au CFPPA Obernai pour la formation de 3 stagiaires en Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole Biodynamie. Une subvention de **37 500 €** est allouée à l'association Fadal (Fédération Alimentaire des Détaillants d'Alsace) pour l'organisation de 3 événements : la journée des collégiens et lycéens, le dispositif régional en faveur de la promotion des produits locaux et le Trophée des Frères Haerberlin (salon Egast 2018). Une subvention de **8 500 €** est allouée au Groupement d'Intérêt Public Formation Continue Insertion Professionnelle Alsace de Strasbourg pour la mise en œuvre d'actions d'enseignement de la santé et de la sécurité au travail.
- **Lycées et apprentissage** : afin de faire face à la refacturation d'énergie résultant de l'application des nouveaux tarifs, la Région accorde **4 819 €** au lycée Le Corbusier d'**Illkirch** et **4 921 €** au lycée Stanislas de **Wissembourg**. Dans le cadre de son projet de réduction des déchets, une subvention de **3 564 €** est allouée au lycée des Pontonniers de **Strasbourg**.
- **Jeunesse** : la Région attribue une aide de **1 000 €** à un projet citoyen et **3 000 €** à quatre projets professionnalisant au titre du dispositif « Expériences de Jeunesse ». **500 €** sont versés à un projet associatif porté par l'Association des Amis de Marcel Rudloff, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « soutien à l'engagement des jeunes ».
- **Agriculture** : une subvention de **3 912 €** est attribuée à un bénéficiaire pour la réalisation d'un stage de parrainage d'une durée de 6 mois, au sein de l'exploitation EARL PETER à **Muttersholtz**. Une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **7 685 €** est attribuée à neuf dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture. Dans le cadre du soutien aux industries agro-alimentaires, **1,35 million d'euros** sont attribués à la SICA Les Producteurs alsaciens et lorrains pour la création d'un centre de conditionnement d'œufs à **Bernolsheim** et **73 598 €** à la SA Angsthlem et Fils basée à **Krautergersheim** pour l'accroissement des capacités de production de choucroute. **1 000 €** sont attribués à l'Union des aviculteurs du Bas-Rhin, basée à **Schiltigheim**, pour l'organisation de l'exposition internationale d'aviculture de Strasbourg. La Région accorde une aide de **4 140 €** à l'association des arboriculteurs de **Niederlauterbach** et environs, pour l'acquisition d'une rinceuse avant l'embouteillage pour l'atelier de fabrication de jus de pomme à vocation pédagogique.
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du soutien aux investissements locaux à l'échelle intercommunale, **75 000 €** sont accordés à la commune d'**Ernolsheim-lès-Saverne** pour la construction d'une salle socioculturelle.
- **Environnement** : **24 389 €** d'aides sont versées à deux projets au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Trame Verte et Bleue Grand Est » pour la biodiversité.
- **Culture** : dans le cadre du projet de réaménagement du quartier européen de **Strasbourg**, la Région Grand Est soutient la reconstruction du **Théâtre du Maillon** à hauteur de **2 millions d'euros**, les locaux actuels étant insuffisants pour intégrer l'ensemble des activités nécessaires au bon fonctionnement du théâtre. Ce projet doit permettre à Strasbourg de disposer d'un lieu de création et de diffusion pluridisciplinaire ouvert sur les cultures du monde et renforçant son rayonnement européen. Le théâtre présentera une programmation internationale et contemporaine (ouverture prévue courant 2019).

- **Sport** : la Région attribue une aide de **76 780 €** au **Racing Club de Strasbourg Alsace** pour la modernisation du stade de la **Meinau** et du centre de formation. **13 875 €** sont accordés à **l'ASCPA Strasbourg** pour la rénovation du bassin de slalom de canoë-kayak et **9 624 €** au **Tennis Club d'Haguenau** pour la réfection de trois terrains de tennis couverts.
- **Tourisme** : **242 000 €** d'aides attribuées à **l'Association pour la maison rurale de l'Outre-Forêt**, pour le réaménagement sur un site unique du centre d'interprétation du patrimoine « la maison rurale de l'Outre-Forêt », à **Kutzenhausen**.

Dans le Haut-Rhin (68)

- **Transports** : **282 000 €** sont attribués pour l'hébergement et la maintenance du serveur de billettique des lignes régulières du Haut-Rhin suite au renouvellement du marché de prestation de service informatique.
- **Formation professionnelle** : la Région attribue une subvention de **42 536 €** au Greta Centre Alsace (SAS Transfrontalier), pour la prise en charge des coûts pédagogiques d'une formation de 10 demandeurs d'emploi se destinant à travailler en Allemagne.
- **Jeunesse** : la Région alloue une aide de **1 000 €** à un projet citoyen au titre du dispositif « Expériences de Jeunesse ». Le festival « Chipo'Zik » de **Mulhouse** bénéficie d'une subvention régionale de **3 500 €** dans le cadre de l'Appel à projet « soutien à l'animation de la vie étudiante ».
- **Agriculture** : une aide régionale complémentaire à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) d'un montant de **10 315 €** est attribuée à huit dossiers au titre du soutien à l'installation en agriculture.
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du programme de soutien aux investissements des espaces urbains structurants, la Région Grand Est attribue **500 000 €** à la **Ville de Colmar** pour la construction d'un gymnase dans le quartier du Grillenbreit.
- **Culture** : la MJC Espace 110 située à **Illzach** bénéficie d'un soutien régional de **20 000 €** pour l'organisation de la 33^{ème} édition du festival Bédéciné.
- **Sport** : **152 066 €** sont attribués au Golf Club des Bouleaux de **Wittelsheim** pour l'aménagement de vestiaires et de locaux de stockage des caddies.

Dans l'ensemble de l'Alsace :

- **Formation professionnelle** : la Région a accordé **378 509 € au titre des équipements** des établissements publics et privés sous contrat et **4 131 €** pour leur fonctionnement. Une subvention de **10 000 € est attribuée** à la Regionaldirektion Baden-Württemberg der Bundesagentur Für Arbeit pour le financement de deux postes de développeurs de l'apprentissage transfrontalier.
- **Agriculture** : la Région attribue une subvention de **41 634 €** à la Confédération des Producteurs de Fruits d'Alsace pour la réalisation de son programme 2017. **169 725 €** sont attribués à six bénéficiaires au titre du soutien à la modernisation des entreprises de travaux forestiers et **1 252 €** à un bénéficiaire au titre du soutien à l'amélioration de la desserte forestière.
- **Aménagement des territoires** : dans le cadre du programme « cohésion sociale », **87 898 €** sont attribués à 20 dossiers.
- **Environnement** : **1 033 155 €** sont attribués à sept projets au titre des soutiens au solaire thermique et au bois énergie, dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables. **461 464 €** sont versés à neuf projets au titre du soutien à la rénovation énergétique de bâtiments publics associatifs et copropriétés dans le cadre du dispositif Rénovation basse consommation. **15 600 € d'aides** sont attribuées à des porteurs de projets alsaciens au titre du soutien au programme régional de sorties nature, portant sur la thématique de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue à destination du public familial et adulte. La Région finance le renouvellement des baux de pêche sur le domaine public fluvial de l'Ill pour un montant de **13 892 €**.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr